

TRY
BLACK HORSE
ALE
100 Years of Brewing
Experience behind it

**Le Monde
Ouvrier**



**The Labor
World**

DRINK
DOW'S ALE
Standard of Strength
and Quality

Rédaction: 11, rue Saint-Paul Ouest

"INSTRUIRE ET AMELIORER"

Téléphone: Lancaster 5361

Un pacte américain

Le président Roosevelt est en visite d'amitié dans l'Amérique du Sud, il a fait un discours sensationnel à Buenos-Ayres, au cours duquel il a lancé l'idée d'une ligue des nations américaines, modelée sur celle de Genève, un plan de neutralité d'après la doctrine Munroe et un pacte de paix entre les différents pays qui forment l'hémisphère occidental. Le monde entier suit avec intérêt le voyage du président et espère qu'il en résultera beaucoup de bien pour l'humanité entière.

Il est un fait qui prête à des commentaires, c'est que le Canada n'a pas été invité à se joindre à cette nouvelle ligue des nations américaines. Certains se demandent s'il ne serait pas temps que le Canada se sépare de l'empire britannique avec lequel le gros de notre population n'a pas grand chose en commun; de plus, pourquoi devrions-nous être exposés à être entraînés dans des conflits européens qui ne nous intéressent que bien peu ou prou? Que nous le voulions ou non, tant que nous ferons partie intégrante de l'empire britannique, si celui-ci est en guerre nous le sommes également et par ce fait même nous avons beaucoup à perdre et absolument rien à gagner; l'impérialisme est un danger permanent, l'expérience du passé le prouve abondamment. Le même groupe estime qu'il est de notre intérêt de nous rapprocher davantage de nos voisins du Sud, comme un petit frère cherche refuge et protection près de son grand frère; nous avons d'ailleurs tant de choses en commun qu'on se demande parfois où commence et où finit la frontière entre les deux pays.

Matière à discussion, nous voulons bien; il y a du pour et du contre, c'est évident, il n'y a pas de médaille sans revers; mais qui prétendra que faisant partie d'une ligue des nations américaines, au lieu de celle d'Europe, nous ne serions pas assurés d'une paix plus durable et moins exposés à devoir prendre part à des querelles de nations qui finissent invariablement par des conflits armés.

* * *

Dans le même ordre d'idées, ceci est de notre propre cru, il est admis que ni le communisme, ni le fascisme, ne sont en vogue sur le continent américain; les dernières élections aux Etats-Unis l'ont d'ailleurs prouvé, pas un seul communiste n'y ayant été élu, tout comme aucun communiste ou fasciste ne fait partie de la Chambre des Communes du Canada; nous croyons que pas même un seul n'ait réussi à se faire élire dans une législature provinciale — peut-être un, au Manitoba, lors des dernières élections — le vote obtenu par leurs candidats est insignifiant, nous irons même plus loin et nous dirons que le nombre de véritables communistes au Canada est assez restreint — si on laisse de côté le grand nombre des mécontents qui se laissent leurrer par de vaines promesses mais qui, du jour au lendemain, tourneront le dos aux avocats du communisme dès qu'ils trouveront de l'ouvrage et un gagne-pain assuré, — ne qualifions pas non plus de l'étiquette communiste les radicaux, les socialistes, les précurseurs d'un ordre nouveau. Que reste-il alors?

Ceci établi, fascisme et communisme sont des plaies européennes qui n'ont encore que bien peu de prise tant au Canada qu'aux Etats-Unis, maintenant surtout que le flot d'immigration est arrêté presque complètement. Si nous nous occupons un peu plus de nos propres affaires, que nos journaux soient moins remplis de ce qui se passe chez les autres: l'armée rouge de Russie, les hordes de guerriers tudesques et romains sous le joug de deux déséquilibrés genre Hitler et Mussolini, du front espagnol; des difficultés de Blum en France; de l'abdication possible du roi Edouard VIII et de ses amours avec une Américaine deux fois divorcée; à part de l'intérêt général que toute personne a pour ce qui se passe ailleurs, occupons-nous moins des affaires des autres et un peu plus des nôtres; donnons du travail à nos chômeurs; adoptons de la législation sociale; rendons le peuple heureux et satisfait de son sort et ayons confiance en l'avenir.

SOCIUS.

Les élections municipales

Pour la quatrième fois en un peu plus d'un an, nous sommes en plein dans une campagne électorale et, cette fois-ci, les citoyens de Montréal auront le choix: trois candidats à la mairie, Houde, Raynault et Rochefort. D'après la rumeur, Houde serait anti-Duplessis, Raynault pro-Duplessis, tandis que Rochefort ne serait ni l'un ni l'autre. Si Dame Rumeur est dans le vrai, il serait regrettable à bien des points de vue de mêler la politique provinciale à nos affaires municipales, elles sont déjà assez embrouillées sans cela.

La lutte promet des complications sensationnelles avec un lutteur du calibre de Camillien Houde, un homme retors comme Raynault et un enthousiaste au franc parler comme Rochefort. Ce qu'il va y en avoir des accusations et des contre-accusations, des affirmations et des démentis!

Dans tous les quartiers, à l'exception de deux, il y a deux, trois, quatre, cinq et même six candidats: beaucoup d'appelés, mais peu d'élus! Deux échevins ont reçu une élection par acclamation: Layton, dans Saint-André, et Jos. Schubert, dans Saint-Louis. Il nous fait particulièrement plaisir de voir que le seul candidat du Parti Ouvrier fera partie du prochain Conseil de ville et ce sans faire la lutte, ce qui prouve qu'il a noblement accompli son devoir et qu'il continuera à le faire à l'avenir. Nous nous demandons si, dans les circonstances, il n'a pas sa place toute indiquée dans le comité exécutif.

SOYEZ UNIONISTES — ACHETEZ EN UNIONISTES.
Les ouvriers doivent se réveiller avant qu'il ne soit trop tard.

"Le Monde Ouvrier" et le communisme

Dans notre dernière édition, nous parlions d'une déclaration de M. Stewart Smith à l'effet que nous étions un journal communiste, publiée dans le "Winnipeg Free Press", il nous fait plaisir de dire à nos lecteurs que ce journal a entièrement rétracté cette déclaration comme le prouve l'entrefilet suivant:

LE MONDE OUVRIER, MONTREAL PAPER, NOT COMMUNIST
(Winnipeg Free Press, November 30, 1936)

"Reliable information received Monday by the Free Press states that 'Le Monde Ouvrier,' a newspaper published in Montreal is not in any way connected with the Communist party. This newspaper's name appeared in a list of periodicals stated by 'Ex-Radical' author of a series now appearing in the Free Press to be run by and on behalf of the Communist party.

The Free Press regrets this error should have been made, and take this opportunity of making public the fact that 'Le Monde Ouvrier' is not communist in affiliation or opinion."

La semaine de 30 heures et le Conseil des Métiers et du Travail

Le Conseil des Métiers et du Travail tenait, jeudi soir, à l'hôtel Mont-Royal, une assemblée assez mouvementée. En l'absence du président Trépanier, pour cause de maladie, la séance était présidée par le vice-président J.-E. Gariépy, assisté du vice-président Jack Cuppello.

Près d'une centaine de délégués étaient présents, parmi lesquels on remarquait vingt-trois délégués de l'Union internationale des Débardeurs, local 373.

Jusqu'à ce que le comité de révision de la constitution continuât son rapport, ajourné à la séance précédente, après l'approbation des paragraphes 1 et 2, les questions qui furent soumises par son exécutif traitaient de différents sujets, entre autres une demande de l'Union des Employés de bureau, protestant contre l'ordre en conseil No 18, relatif au salaire minimum des femmes, laquelle n'est pas en accord avec le pourcentage de 10-20-70 du nombre d'employées spécifié dans l'ordonnance. L'exécutif provincial du Congrès des Métiers et du Canada sera chargé de soumettre les objections de l'union au gouvernement provincial.

Le Conseil s'opposera, lors des amendements à la Loi des liqueurs, à la diminution du nombre des tavernes et à l'emploi des femmes en ces endroits.

A la demande de l'Union Typographique No 176, le principe de la semaine de travail de cinq jours et de la journée de six heures a été adopté. Le délégué Kaplansky soutint fortement la résolution du fait que le Congrès des Métiers et du Travail et la Fédération Américaine du Travail en avaient adopté le principe également.

Il est recommandé aussi que le Conseil appuie l'Union Typographique de Québec, No 302, dans sa demande de protester auprès du gouvernement provincial contre l'abolition de la loi pourvoyant à l'impression des rapports annuels de chaque département.

Un comité, composé des délégués Jack Cuppello, J. Witty et H. Corrigan, étudiera le projet de loi que la Jeunesse Canadienne entend soumettre au parlement fédéral, en janvier prochain.

Le Conseil de district des Peintres No 5 prie le Conseil des Métiers de protester auprès des autorités contre le mauvais service de tramways durant les mois d'hiver. Cette question amena la décision du président qui fut soutenue par un vote majoritaire.

Par un vote de 40 contre 25, une lettre du local 118 de l'Union des Machinistes, fut mise aux archives. Cette communication exprime le regret de la décision du Conseil d'avoir éliminé de la constitution les paragraphes 1 et 2, qui avaient trait au programme législatif.

Le délégué Alphéus Mathieu, président du comité de révision de la constitution,

entreprit de nouveau la continuation du rapport du comité qui suggère des changements peu considérables. Les clauses soumises n'ont pas été adoptées sans avoir subi le feu d'une opposition sérieuse. La clause 7 particulièrement du programme législatif a soulevé une vive discussion. Elle avait trait à la réforme de taxation, en diminuant les taxes imposées sur les industries et augmentant celles imposées sur les propriétés foncières. Prirent part à la discussion: l'échevin J. Schubert, J. Witty, Jos. Tremblay, H. Corrigan et H. Gregg.

M. JAROMIR NECAS

Président du Conseil d'Administration
du Bureau international
du Travail.

M. Jaromir Necas, que le Conseil d'Administration du Bureau international du Travail a élu président pour l'année 1936-1937, est le ministre tchécoslovaque de la Prévoyance sociale.

Né le 17 novembre 1888 à Nove Meste, en Moravie, M. Necas, après de bonnes études, a obtenu le brevet d'ingénieur à l'Ecole Polytechnique de Brno.

En 1919, il a été attaché à la Chancellerie du Président de la République et chargé de mission en Russie subcarpathique.

Elu député en 1924, il a été constamment réélu depuis. Il est ministre de la Prévoyance sociale depuis 1935. Il représente le gouvernement tchécoslovaque au Conseil d'Administration du Bureau international du Travail depuis décembre dernier.

M. Necas s'est attaché particulièrement à l'étude des aspects techniques des questions sociales, notamment dans l'organisation de travaux publics et de l'assistance-chômage. Il a également consacré une large part de son activité aux problèmes économiques et sociaux de l'agriculture, principalement dans l'Est-Européen. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages connus, parmi lesquels: "La tragédie de l'Est-Européen et l'Ukraine", "La Réforme agraire", "Les Etats-Unis d'Europe", "Programme de Rénovation économique", etc.

Du journal *La Chronique*, 21 novembre: Le R. P. J.-P. Archambault, S.J., au cours d'une conférence, disait: "Que l'exploitation du peuple cesse, que sa situation s'améliore et la menace du communisme dans notre province deviendra bien peu redoutable. Ce qui fait sa force au sein d'une population d'ordre comme la nôtre, c'est la misère que celle-ci subit et dont il lui promet la fin."

Ce qui se passe dans nos unions

Par BEN. DROLET.

NOMINATION DES OFFICIERS DES EMPLOYES DU PACIFIQUE

Il y avait animation à la loge Sainte-Marie des Wagonniers, vendredi dernier, à l'occasion de la nomination des officiers de cette organisation. La séance eut lieu à la salle de l'Assistance publique, rue La-gauchetière est, près Berri, sous la présidence de M. Henri Massé. Les membres, venus expressément pour se choisir de bons officiers pour le terme 1937, étaient très nombreux.

A l'exception du secrétaire-financier et du trésorier, MM. R.-B. Lamarche et A. Bertrand, réélus par acclamation, le premier pour le 16e terme et le second pour le 24e terme, il y aura contestation pour toutes les autres charges. A la présidence furent mis en nomination MM. Henri Massé, R. Delage, Donat Roy et Alfred Mathieu. A la vice-présidence: L. Therrien et C. Letendre; secrétaire-archiviste et correspondant: MM. C. Miron et N. Racette; vérificateurs: E. Deniger, H. Tassé; comité d'usine: Henri Vallancourt et Georges Gauthier; délégués au comité de protection, au département du fret: D. Allaire, J.-H. Limoges, C. Miron et C. Letendre; délégué au département des passagers: P. Nault et W. Daigneault; délégué au moulin à scie: Jos. Gour et Alfred Gauthier, usine Hochelaga; délégués au Conseil de la fédération du C. P. R. (trois à élire): D. Allaire, J.-H. Limoges, J. Gour, C. Miron, Georges Gauthier, H. Vaillancourt, R. Delage et Alfred Mathieu; délégués au Conseil des Métiers et du Travail (12 à élire): L.-A. Beaudry, élu par acclamation, et onze autres à élire: Alfred Mathieu, E. Deniger, C. Miron, Jos. Gour, D. Provost, H. Vaillancourt, Georges Gauthier, D. Laporte, P. Nolet, R. Delage, Donat Roy et N. Racette.

L'élection aura lieu à la prochaine assemblée du 11 décembre, à laquelle tous les membres sont tenus de voter.

AU COMITE PARITAIRE DE LA CONSTRUCTION

Parmi les comités paritaires des métiers que la loi des conventions collectives a institués, il y en a un qui fonctionne admirablement bien: c'est celui des métiers de la construction qui, depuis septembre 1935, les fonds devenant disponibles, a ouvert un bureau et nommé un gérant dans la personne de M. Edgar A. Lussier.

Depuis, des inspecteurs furent nommés pour surveiller et assurer l'observance de la loi. Le personnel comprend maintenant un chef inspecteur, sept inspecteurs et deux inspecteurs-vérificateurs pour les enquêtes dans les livres. Entre temps, dû au fait que la mise en vigueur du contrat a été retardée pendant quelques mois et qu'aucune action ne fut intentée, les inspecteurs se bornèrent à familiariser les employeurs et les employés avec la loi, afin de leur faire comprendre que celle-ci devait être strictement appliquée.

C'est depuis le mois de février dernier que des procédures furent prises contre les employeurs qui ne se soumettent pas à la loi. Pour la période du 1er juillet au 28 octobre, 12 actions furent intentées pour faux rapports contre les compagnies dont les livres indiquaient que les employés étaient payés à un taux inférieur, et 35 autres actions pour des infractions à la loi concernant la limitation des heures de travail. La somme de \$9,797.71 fut perçue pour des employés qui avaient fait leurs réclamations personnelles au comité. A la suite de 179 enquêtes des livres des entrepreneurs, il a été découvert que \$14,471.44 étaient dus en arriérés aux employés, ce qui fut remboursé.

Les chiffres qui précèdent donnent une juste idée de la valeur du travail accompli par le comité paritaire.

On rapporte qu'en une certaine circonstance, pour éviter de payer les employés sur un certain chantier, le préposé au paiement dut se sauver des inspecteurs par une ouverture dans le toit de la maison en construction. En d'autres cas, les employés devaient, pour garder leur emploi, remettre un certain pourcentage de leur salaire. Finalement, après enquêtes continuelles pour obtenir des preuves suffisantes pour instruire une action, une bonne partie de cet argent a été restituée aux employés.

Pourquoi ne pas toujours demander que l'étiquette de l'Union apparaisse sur les marchandises que vous achetez. C'est une protection pour vous et pour vos confrères de travail. Petite aide fait grand bien.

AUX TRAVAILLEURS EN FER

Une assemblée tout à fait spéciale du comité exécutif de l'Union des Travailleurs en fer structural, local 307, a été tenue, mercredi, le 27 novembre, pour étudier les questions qui lui ont été référées. Ces questions sont celles de faire bénéficier ses membres de leur part de travail, dans les travaux de chômage.

Un rapport important à ce sujet sera soumis à la prochaine assemblée régulière de l'union, qui aura lieu à 2 heures dimanche après-midi, le 6 courant, à la salle du Café Saint-Jacques, 415, rue Sainte-Catherine Est.

L'assemblée sera ouverte à tous les unionistes ou non et particulièrement à ceux qui travaillent en dehors de la ville.

A tous et chacun il sera fourni l'opportunité de se renseigner et de bien connaître la portée des amendements qui seront apportés à la loi des conventions collectives de travail. Comme ces amendements changeront beaucoup la situation dans certains cas, M. Eugène St-Jacques, secrétaire correspondant du local 307, invite tous les intéressés à se rendre en grand nombre à ce rendez-vous, où tous ont intérêt à se bien renseigner pour bien connaître tous les bénéfices qu'ils doivent en retirer. Les grégers (riggers) et travailleurs d'armature sont tout particulièrement intéressés aux importants travaux en cours, ou qui sont sous le point de l'être.

FETE AUX EMPLOYES DE TRAMWAYS

Après plusieurs soirées récréatives qui se sont données jusqu'ici dans le monde ouvrier, il y a encore celle que l'Union des Employés de tramways, division 790, donnera jeudi, le 10 décembre prochain. Il y aura de quoi s'amuser à cette fête à laquelle les amis des employés de tramways participeront. Celle-ci sera sous le patronage du président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, M. Raoul Trépanier, qui est en même temps agent d'affaires de la division 790. Le programme qui sera exécuté débutera par un euhre et sera suivi d'un grand bal. L'oeuvre pour laquelle cette fête a été préconisée sera de verser le bénéfice au fonds de la caisse en maladie de l'association. Les organisateurs comptent donc sur l'encouragement des ouvriers organisés.

CE QU'UNE UNION DE JOURNALISTES PEUT OBTENIR

On annonçait tout dernièrement qu'on avait l'intention de former une union de journalistes, sous l'égide de "The American Newspaper Guild". Le but de celle-ci serait de promouvoir l'avancement des membres de la profession journalistique et

de leur garantir une sécurité économique dans l'emploi.

Cette idée n'a pas été abandonnée, elle fait son chemin. Plusieurs journalistes en vedette ont été consultés à ce sujet et on semble bien vouloir adhérer au projet.

Afin de démontrer la nécessité d'une telle association et le bien-être qu'elle apporterait aux ouvriers intellectuels, il serait bon d'en faire partie.

Nous en avons une preuve évidente par le contrat signé ces jours-ci par les directeurs du "New York Daily News" et le "Newspaper Guild". Les rédacteurs de ce grand journal, grâce à la politique du "Newspaper Guild", ont obtenu des salaires absolument suffisants. A l'avenir, les journalistes, reporters et autres recevront le salaire suivant, fixé en vertu du contrat qui vient d'être signé entre les parties intéressées: Reporters, aussi employés à la rédaction de nouvelles, lecteurs de copie, metteurs en page, titrers, \$70 par semaine; photographes (trois ans d'expérience), \$65; photographeurs (quatre ans d'expérience), \$65; artistes, (trois ans d'expérience), \$50; reporters (trois ans d'expérience), \$50; messagers (deux ans d'expérience), \$20. A la suite de cet arrangement, le président du journal en question déclare que, s'il était reporter, comme il l'avait déjà été, il ferait toute de suite sa demande pour faire partie du "Guild".

Communisme.

"Les hommes ne s'engagent pas dans le parti communiste pour se livrer à l'anarchie, mais ils y adhèrent pour des raisons économiques." — R. P. Bryan, s.j.

Demandez l'étiquette de l'Union sur toutes vos marchandises

Always demand the Union Label -- It pays

Reproduction des marques syndicales, cartes d'ateliers, boutons, et insignes de travail qui désignent l'affiliation aux unions internationales affiliées à la Fédération Américaine du Travail.

Union Labels, Shop Cards, Working Buttons and Emblems used to designate membership in the affiliated National and International Unions with the American Federation of Labor.



Une conférence mondiale du textile

Au nom du Président des Etats-Unis d'Amérique, le représentant gouvernemental de ce corps, M. Carter Goodrich, a invité cordialement l'Organisation internationale du Travail à tenir à Washington une Conférence technique tripartite pour l'examen des conditions de travail dans l'industrie textile.

On sait que la convocation d'une telle réunion avait été préconisée par une résolution de la Conférence internationale du Travail de juin dernier, précisément sur la proposition des délégués gouvernementaux des Etats-Unis qui avaient alors souligné la nécessité d'une étude qui ne se limiterait pas seulement à la durée du travail dans l'industrie textile, mais s'étendrait à la totalité des problèmes propres aux diverses branches de cette industrie.

Devant le Conseil d'administration, M. Goodrich a rappelé le vif intérêt que son pays porte à la question du textile. A son avis, une discussion large et approfondie des conditions de cette industrie doit être de la plus grande utilité. Ce sera, d'autre part, pour les Etats-Unis, une excellente occasion de voir de plus près à l'oeuvre de l'Organisation internationale du Travail à laquelle ils sont heureux de collaborer le plus efficacement possible.

M. Harriman, membre employeur des Etats-Unis, a déclaré appuyer de tout coeur l'invitation adressée au Conseil par le Gouvernement de son pays. Il estime qu'il y a le plus grand intérêt à montrer à l'opinion américaine le fonctionnement de l'Organisation internationale du Travail. Personnellement, M. Harriman qui a débuté dans la vie comme ouvrier du textile est devenu patron. Son expérience lui permet de dire que, pas plus du point de vue employeur que du point de vue ouvrier, les conditions existant dans cette industrie ne sont satisfaisantes. Un large examen de ces conditions rendrait certainement un grand service.

M. Meany, au nom des travailleurs des Etats-Unis, s'est associé cordialement aux paroles des représentants gouvernemental et patronal de son pays. Il a souligné à son tour, à la fois, l'importance des problèmes qui se posent pour l'industrie textile et l'intérêt qu'il y a à montrer, sur place, à l'opinion publique américaine, l'utilité pratique de l'Organisation internationale du Travail.

M. Tom Moore, au nom des travailleurs du Canada, M. Mertens, au nom du groupe des travailleurs tout entier, se sont félicités de l'initiative du Président des Etats-Unis et ont demandé au Conseil d'accepter avec empressement l'invitation qui lui était adressée.

M. Riddell (gouvernement, Canada) a déclaré que l'invitation des Etats-Unis était particulièrement agréable aux pays d'outre-mer parce qu'elle marquerait fortement l'universalité de l'Organisation.

M. Jouhaux (travailleurs, France) a lui aussi exprimé sa satisfaction de l'invitation du Président Roosevelt. Après dix-huit ans, elle va permettre de renouer la tradition inaugurée en 1919 à Washington et, cette fois, dans de meilleures conditions. En 1919, en effet, les Etats-Unis participaient à la Conférence de Washington sans être Membres de l'Organisation internationale du Travail; maintenant, au contraire, ils en sont un des membres les plus actifs. M. Jouhaux espère qu'à cette occasion se reformera à Washington l'atmosphère de bonne volonté et de désir de justice sociale qui existait en 1919, et que se créera le véritable esprit de collaboration qui est nécessaire à l'action du Bureau international du Travail. Par ailleurs, M. Jouhaux a tenu à faire certaines réserves quant aux résultats que l'on va rechercher à la Conférence du Textile. "La France", a-t-il dit, "a voté la semaine de 40 heures. Elle sera appliquée. Tout ce qui tendrait à éloigner l'application internationale de cette mesure, reconnue nécessaire, nous trouverait irréductiblement opposés. Après avoir obtenu pour notre pays les réformes sociales que réclamaient justement les travailleurs, nous entendons bien défendre notre industrie et notre économie nationale contre toute tentative de "dumping" basée sur la résistance à l'internationalisation de ces mesures de progrès, qui pourrait se manifester." M. Jouhaux a exprimé l'espoir que le fait de tenir la Conférence du Textile dans un pays où les 40 heures sont appliquées sera une condition favorable au succès de la réunion.

CHEZ LES CORDONNIERS

Des questions plus ou moins diverses furent soumises à l'Union des Travailleurs en chaussures, local 249, par l'agent d'affaires, M. Chas. McKercher, vendredi dernier. Celles-ci ont déclenché une discussion assez intéressante qu'à la fin, on a résolu de prendre les mesures nécessaires pour y mettre un terme.

D'abord, une demande a été faite au ministre du Travail, l'hon. William Tremblay, pour une entrevue au sujet du système d'efficacité que l'on a introduit dans l'industrie de la chaussure en cette ville. Cette correspondance est jusqu'ici restée sans réponse; il y eut des chuchotements graves à ce propos.

La clause du 80 pour cent, qui fait partie du contrat collectif, a été de nouveau soumise au comité régional qui a tenu une séance à Québec, jeudi dernier. La décision sur diviser: a été de l'enlever complètement du prochain contrat qui prendra effet bientôt. Les taux ont été fixés à 50, 45, 35, 30, 18 et 13 cents de l'heure, pour chaque opération supérieure et inférieure. Inutile de dire que des récriminations assez justes se sont fait entendre. On s'est élevé contre la rumeur qui semble être confirmée que le syndicat des cordonniers aurait fait des démarches auprès d'un candidat à la mairie, afin que celui-ci prenne fait et cause en faveur des syndicats plutôt que des unions internationales. Une vive protestation a été enregistrée contre cette attitude mesquine, car ce moyen injuste et partial ne détruira pas l'Union internationale des Travailleurs en chaussures (B. & S. W. U.). Déclare M. McKercher, laquelle est en existence depuis 1901, en cette ville, et qui a un passé intact et que rien ne peut ébranler.

Le système d'efficacité, d'après les informations, semble intéresser les ouvriers cordonniers de St-Hyacinthe. On sait que le local 257, de cette dernière ville, est affilié à l'Union internationale. Des précautions seront prises, dit-on, pour que ce système néfaste ne soit pas introduit. Il est rapporté que le travail est abondant pour les cordonniers et les salaires satisfaisants.

Une lettre du local 200 de l'Union internationale des Employés de tavernes a été lu par le secrétaire, M. Noël Gervais, laquelle demande l'appui moral des cordonniers, en patronisant de préférence les en-

droits où les commis sont porteurs du bouton de l'union. Cette demande fut reçue avec satisfaction et les membres s'engagèrent à lui accorder leur appui fraternel.

Une somme de \$2.50 a été votée à la Fédération des Oeuvres de charité catholique. Une somme égale de \$2.50 a été affectée à l'achat de billets pour la partie de cartes et danse de la Ligue de l'Étiquette de l'Union, dont la fête eut lieu hier soir, à l'Auditorium.

UNE CONFERENCE INTER-PROVINCIALE DE LA CHAPELLERIE

Aux fins de la conclusion d'un nouveau contrat collectif de travail dans l'industrie de la chapellerie, on apprend qu'une conférence interprovinciale des manufacturiers des deux provinces de Québec et d'Ontario et des unions internationales de ces deux provinces sera tenue à Montréal, les 12, 13 et 14 décembre.

On étudiera à cette conférence le moyen d'uniformiser les conditions de travail et les salaires des ouvriers, afin de stabiliser l'industrie et d'éliminer la concurrence déloyale. On sait que le contrat collectif de la chapellerie est appliqué depuis plus de deux ans, dans une juridiction comprenant la ville de Montréal et un rayon de cinquante milles de ses limites. Ce contrat réglemente toutes les opérations de ce métier: il vise le personnel, tant féminin que masculin, des ateliers. On s'attend que de cette conférence sortira une entente qui sera profitable tant aux patrons qu'aux ouvriers qui bénéficieront d'augmentations de salaires substantielles par l'augmentation de leurs salaires qui varient présentement de \$14 à \$30 pour une semaine de 48 heures. On affirme qu'un manufacturier important aurait manifesté l'opinion que cette loi, tout en faisant bénéficier l'ouvrier d'un salaire raisonnable, permet de stabiliser la production et de répartir les profits entre chaque manufacturier. Il ajoute que le patron ne devrait pas s'opposer à l'application de ces contrats de travail, mais plutôt les favoriser, parce qu'il était certain d'en être un des premiers bénéficiaires.

C'est la première fois, dit-on, que les unions internationales de la chapellerie négocieront conjointement avec les manufacturiers de la province de l'Ontario et c'est sur les instances mêmes des unions que cette conférence a été convoquée.

LABOR DIRECTORY

MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month at the Mount Royal Hotel. President, Raoul Trépanier, 1153 St. Denis Street; Corresponding Secretary, Jos. Pelletier, 7 Craig Street East.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL. Local 790 — Association Amalgamée des Employés de tramways électriques et de Chauffeurs d'autobus d'Amérique. — Montreal Tramways Employees' Union, Local 790, Amalgamated Association of Street, Electric Railway, and Motor Coach Employees of America: Quartiers généraux — Headquarters: 1153, rue Saint-Denis, téléphone: Lancaster 2503. Officers — Officers: Gérard Gagnon, vice-président international; Gérard Gagnon, président; J.-Georges Gagnon, vice-président; J.-A. Philibert Corriveau, secrétaire-financier — financial secretary; Raoul Trépanier, agent d'affaires — Business agent; Alberto Brodeur, trésorier — treasurer; John Alary, secrétaire-correspondant; Wilfrid Latour, sentinelle. Le Local se réunit le deuxième mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union de Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière, à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS EN CHAUS-SURES. Local 249. — BOOT AND SHOE WORKERS' UNION. — S'assemble tous les vendredis du mois à 8 heures du soir, au No 1331 Ste-Catherine est. Président, Henri Bédard, 6339, rue St-Laurent; 1er vice-président, Jos. Beauregard, 1598, Beaudry; 2ème vice-président, R. Ménard, 1777 Montcalm; secrétaire-archiviste et correspondant, Noël Gervais, 2112 Wolfe; agent d'affaires et secrétaire financier, C. McKercher, 1331, Ste-Catherine est, téléphone CHerrier 6511 (privé CL. 6123); sentinelle, Arsène Leclaire, 2289 Delormier. L'exécutif s'assemble le 1er et le 3ème mercredi de chaque mois à 1331 rue Ste-Catherine est, à 8 heures du soir. Président, Lionel Thibault, 4820 Cartier; secrétaire, Noël Poirier, 4102 rue Bordeaux.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIER-S-MENUISIERS D'AMERIQUE. — MONTREAL DISTRICT COUNCIL OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA. — Président: Esdras Secours; Vice-président: Ferdinand Doucet; Trésorier: Emery Lanthier; Secrétaire: Pierre Lefèvre; Gardien: L. G. Bélaire; Agents d'affaires, Edouard Tousseint et Jack Shears.

Les assemblées sont tenues tous les mercredis soir à 8 heures, au Monument National, 1182, boulevard Saint-Laurent, chambre 10. Téléphone: LANcaster 5754.

LOCAUX AFFILIES

U. L. 134, s'assemble tous les lundis soir au Monument National, chambre 15.
U. L. 178, s'assemble le 1er et le 3e jeudi, au Monument National, chambre 10.
U. L. 1127, s'assemble tous les lundis soir, au Monument National.
U. L. 1244, meet the 2nd and 4th Thursday, at Monument National, Room 14.
U. L. 1360, s'assemble le 1er et le 3e lundi, à 4630, rue Notre-Dame Ouest.
U. L. 1375, s'assemble le 1er lundi, à 159, 1ère Avenue, Lachine.
U. L. 1558, s'assemble le 1er vendredi, à 1651, rue Létourneau.
U. L. des MEMBRES ASSOCIES, s'assemble le 2e et le 4e mardi, au Monument National, chambre 11.

FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIER-S-MENUISIERS D'AMERIQUE. Local 134. — Président, Ferdinand Doucet, 1969, rue Cartier; vice-président, Elzéar Bernier, 1508, rue Darling; secrétaire-archiviste, Pierre Lefèvre, 1182, boulevard Saint-Laurent, Chambre 10; secrétaire-financier, Edouard Larose, 6563 Delandière, D.O. 3288; secrétaire-trésorier, Ernest Tisdelle, 1316 Gifford; conducteur, J.-B. Roy; sentinelle, Zénon Primeau. Le local s'assemble tous les lundis soir de chaque mois au Monument National, 1182, boulevard Saint-Laurent.

FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIER-S-MENUISIERS D'AMERIQUE. Local 1558 — Maisonneuve. Assemblée le 1er vendredi du mois au No 1651, rue Létourneau, Temple des Buffalo. Président, J.-A. Chamberland, 1520, rue St-Germain; vice-président, Aram Hoult, 4596, rue Lafontaine; secrétaire-archiviste, correspondant et financier, Charles Thibault, 2611, rue Bourbonnière; trésorier, J.-W. Corbeil, 2444, rue Montsarré; conducteur, Laurent Durand, 5223, rue Papineau; gardien, Emile Laliberté, 1895, rue Chamby; Syndics: Aram Hoult, P. Massé, O. Proulx. Délégués au Conseil de District: J.-A. Chamberland et Phyllis Massé.

ENCOURAGEONS NOS ANNONCEURS

Ce qui fait la valeur d'un journal, quoi qu'il soit hebdomadaire, ce sont les articles d'intérêt qu'il tente de mettre sous les yeux de ses lecteurs et le genre d'annonces appropriées à leurs besoins, pour les renseigner lorsqu'il s'agit de se procurer un produit ou un service quelconque, ou de fréquenter des lieux d'amusements qui leur plairaient.

Nous désirons donc attirer leur attention sur le fait que, en jetant un coup d'oeil sur l'espace réservé à nos annonceurs, il n'y a pas de doute, qu'ils trouveraient un endroit idéal où ils pourraient trouver un complet, et s'ils aimaient à ce que leurs habits soient tenus dans une propreté impeccable, une visite ou un appel téléphonique serait bien apprécié par la maison J.-H. Breton. Tout ceci pourrait être fait à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

La non moins importante maison qui apparaît dans l'espace réservé, est bien le Salon de Fleurs St-Denis, dont la propriétaire, Mme J.-Z. Pilon, se tient à la disposition des lecteurs du *Monde Ouvrier*, pour leur bonquet de noces, tributs floraux et même une jolie gerbe de fleurs à offrir à une amie ou à un ami, à un parent, à l'occasion des fêtes ou des anniversaires, etc.

Le *Monde Ouvrier* serait très reconnaissant à ses amis et lecteurs de l'encouragement accordé à ses annonceurs.

FRATERNITE DES WAGONNIERS DE CHEMINS DE FER D'AMERIQUE. Local 234. — Assemblées régulières 2e et 4e vendredis de chaque mois dans la salle de l'Assistance Publique, rue Laguchetière. Est. Président, Henri Massé, 5054, Fabre; Vice-Président, Lionel Therrien, 1607, Sicard; Secrétaire-Archiviste et Correspondant, C. Miron, 5517, 11e Avenue, Rosemont; Secrétaire-Financier, R. B. Lamarche, 4505, Delormier, Chambré 7; Secrétaire-Trésorier, A. Bertrand, 2345, Aylwin; Guides: E. Deniger et O. Côté; Sentinelle, Alf. Berthiaume; Maître de cérémonies, J.-P. Lefebvre, 4564, Garnier; Gardien, Hector Dubuc. Comité local de protection: H. Vailancourt, Président, 2004, Rouen, Tél. FRon-tenne 5560; Secrétaire, Geo. Gauthier, 5468, 12e Avenue, Rosemont, Clairval 1314 C. Miron, 5517, 11e Avenue, Rosemont, Clairval 6220; H.-J. Limoges, 3973, Ste-Catherine Est, AMherst 0471; Jos. Gour, 4539, Delormier, AMherst 9177; Alfred Gauthier, 2105, Ptefontaine, FAikirk 1562; Auditeurs: E. Deniger, 2102 Chapleau; D. Laporte, 2020 Valois; Donat Roy, 4602 rue Cartier.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL. — To promote the interests of the Allied Union Label (which can be had in either the French or English language). The following organizations comprise Council: Typographical Union No. 176; Jacques-Cartier Typographical Union, No. 145; Printing Pressmen and Assistants' Union, No. 52; Bookbinders' Union, No. 91; Photo Engravers' Union, No. 9; Stereotypers and Electrotypers' Union, No. 33; Amalgamated Lithographers of America, No. 27. President, Walter Forrest, Vice-President, Charles Arpin; Recording Secretary, A. F. Ricard; Secretary Treasurer, James Philip, Room 405, 405, Craig Street West. Executive: John Moore, Alfred Quéry and J. A. Ricard. Auditors: John Kelly. Telephone: MARquette 7489. E. Petit, A. Langevin. Council meets Second Tuesday of each month at 7 Craig Street East.

UNION INTERNATIONALE DES BARBIERS-COIFFEURS D'AMERIQUE. Local 455 — de Montréal. S'assemble le troisième mardi de chaque mois, au bureau de l'Union, 254, Sainte-Catherine Est, chambre 11. Président, Bruno Roy; secrétaire-archiviste, Ernest Audet, 1252 Bleury; secrétaire trésorier et agent d'affaires, Frank Giroux, 254, Ste-Catherine Est, chambre 11. Heures de bureau: APRES-MIDI, mercredi de 2.30 à 4.00, vendredi de 2.30 à 2.45. SOIRS, les mardis et ceux du premier et du dernier de chaque mois, de 7.30 à 8.30. Samedis, le bureau est fermé.

UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER. Local 145 — Assemblée le 1er samedi du mois, à la salle de l'Union de Commerce, 1079, rue Berri. Président: J.-W. Blaquière, 7117a, rue Christophe-Colomb, téléphone: CR. 3860; secrétaire-trésorier, Henri Richard, 3592, rue Dorion, téléphone: AMherst 7034.

UNION DES RELIEURS. Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'Union, 7, rue Craig Est, à 6 heures du soir. Président, J.-A. Julien; secrétaire-financier et agent d'affaires, Georges Vallières, 7, rue Craig Est, téléphone: LANcaster 2726.

THEATRICAL FEDERATION OF MONTREAL AND VICINITY

AMERICAN FEDERATION OF MUSICIANS. Local No. 406 — Telephone: PLateau 5200. Stewart Dunlop, President; Edward Charrette, Secretary. Office address: Room 11, Mount Royal Hotel. Meets First Monday each month, 10 A.M., Mount Royal Hotel.

THEATRICAL STAGE EMPLOYEES LOCAL UNION No. 56. — Meets 11.30 P.M. Every 1st Tuesday each month at the Mount Royal Hotel. P. J. Ryan, President; F. W. Cooper, Secretary. Office address: Room No. 4, 1242 McGill College Avenue. Telephone: LANcaster 2753. P. O. Box 336, Station "B."

MOVING PICTURE PROJECTIONISTS LOCAL UNION No. 262. — P. J. Ryan, President; E. Lamy, Secretary. Office address: Room 32, Bank of Montreal Bldg., 1200 University St. Telephone: PLateau 5562. Meets Second Wednesday of each month at 11.30 P.M. in the Mount Royal Hotel.

TYPOGRAPHICAL UNION No. 176 — Meets first Saturday of each month at the Mount Royal Hotel. Thomas Robertson, President, 3541 Van Horne Avenue; James Philip, Secretary-Treasurer, Room 405 — 455 Craig Street West. Business hours: 9.00 a.m. to 5.00 p.m. Saturday, 9.00 a.m. to 1.00 p.m. Telephone: MARquette 7489.

FRATERNITE DES PEINTRES, DECORATEURS ET TAPISSIERS D'AMERIQUE. Local 349. — Assemblées 2e et 4e lundis au No 1331, rue Sainte-Catherine Est. Président, J.-E. St-Laurent, 9050, rue Notre-Dame Est; vice-président, N. Martel, 1840, rue Cartier; secrétaire-correspondant, A. Gauthier, 1155, rue Beaudry; secrétaire-financier, Raoul Gervais, 2585, boulevard Gouin; trésorier, L.-P. Bois-selle, 4651, rue Delormier; conducteur, Jos. Renaud; gardien, Jules Boulet, 1465, rue Champlain; auditeurs: A. Boismenn, 4621, rue Colonial, E. Desève, 6031, rue Saint-Dominique, Jos. Chartrand.

UNION INTERNATIONALE DES TAILLEURS DE PIERRE DE MONTREAL. — Assemblées tous les 2e et 4e lundis de chaque mois, à 8 heures du soir, à la salle des Cordonniers, 1331, rue Sainte-Catherine Est. Président, A. Laurin, 7370, rue Drolet; secrétaire-correspondant, J.-L. Longpré, 2440, rue Sainte-Catherine Est.

BUREAU DE PLACEMENT PROVINCIAL

Sous le contrôle du Gouvernement de la Province de Québec

JOSEPH AINEY, Surintendant Général
FRANCIS PAYETTE, Assistant Surintendant Général

Heures de bureau: 9 h. a.m. à 4 1/2 p.m.

HOMMES: 90, rue Saint-Jacques Est
PLateau 6181 — Local 228

SECTION "COMMERCE ET BUREAU"
95, rue Notre-Dame Est
PLateau 6181 — Local 226

HOMMES: 6552, boulevard Saint-Laurent
CRescent 4758

FEMMES: 1410 rue Stanley
PLateau 8315 — 8317

FEMMES: 1560, rue Beaudry
CHerrier 3148

FEMMES: 6552, boulevard Saint-Laurent
DOLLard 1918

Nous plaçons gratuitement les hommes, femmes et jeunes gens. Nous offrons du travail aux Journaliers et Ouvriers appartenant à tous les corps de métiers: Dans les fabriques, les usines, les travaux de la construction ou de l'agriculture. Nous offrons des places dans les Hôtels, Restaurants, bonnes places pour domestiques, hommes et femmes. Ingénieurs, chauffeurs, débardeurs et terrassiers, commis et sténographes. Les propriétaires et les agents de chantiers sont tout spécialement invités à présenter leurs demandes au Bureau Provincial.

Ce que l'on dit de nous à la Fédération Syndicale Internationale

Le cinquante-deuxième congrès tenu en septembre dernier à Montréal par la centrale syndicale canadienne (Congrès des Métiers et du Travail du Canada) fut particulièrement représentatif: toutes les provinces étaient représentées. La centrale compte 112,972 membres dans 1,624 unions, fédérations, groupes locaux et unions de syndicats; 62 fédérations nationales et internationales (fédérations possédant des affiliés au Canada et aux Etats-Unis) cotisent pour 102,973 membres. Les autres 9,999 membres appartiennent à des cartels de syndicats et à des unions groupées en fédérations, qui sont directement affiliées à la centrale. Par comparaison à l'exercice précédent, les effectifs sont en augmentation de 6,874 membres.

Comme au Canada la législation sociale est pour une large part l'apanage des diverses provinces, les congrès canadiens doivent délibérer sur une foule de questions particulières; cette circonstance leur donne le caractère d'assemblées étudiant fort scrupuleusement les détails les plus notables dans le domaine de la législation sociale.

Outre les problèmes de ce genre, le congrès examina aussi de nombreuses propositions intéressant l'ensemble du pays et permettant de se former une idée de l'attitude adoptée par le mouvement dans les principales questions économiques et sociales.

Guerre, fascisme et unité internationale.

Du point de vue international, la résolution prise sur la guerre et le fascisme présente un intérêt tout à fait spécial. Elle demande à la FSI d'ouvrir des pourparlers avec les centrales nationales non encore affiliées en vue de grouper le front ouvrier international contre les menaces de la guerre et du fascisme. Le texte, déposé par les conducteurs et chauffeurs de Toronto, allait plus loin dans sa teneur originale et mentionnait les syndicats de l'URSS. Le comité de rédaction biffa cette spécification pour les motifs suivants: (1) les syndicats de l'URSS ne sont pas libres et indépendants, mais des instruments des forces dominantes en Russie, c'est-à-dire du parti communiste; (2) dans l'intérêt de son programme d'édification, l'URSS est de toute manière contre le fascisme et la guerre; (3) les syndicats de l'URSS chercheraient à utiliser un front ouvrier international à d'autres fins que le but poursuivi.

Une résolution en faveur de relations diplomatiques avec l'URSS et de l'établissement de rapports commerciaux fut adoptée.

Durée du travail. — Afin de faire bénéficier les travailleurs des avantages de la mécanisation et dans l'intérêt d'une répartition meilleure des emplois disponibles, le congrès se prononça de nouveau en faveur de la journée de six heures et de la semaine de cinq jours avec maintien des salaires hebdomadaires.

Assurance-chômage. — Le Congrès ne prit pas en considération une motion réclamant l'assurance-chômage gratuite; il réclama l'instauration d'un système basé sur le versement de cotisations.

Fédérations d'industrie. — Diverses résolutions préconisant une politique exclusivement axée sur les fédérations d'industries ne furent pas agréées. Le président déclara que de telles motions étaient contraires au règlement. Elles ne concordent pas avec les statuts qui permettent aux deux genres d'organisation — fédérations professionnelles et fédérations d'industrie — de devenir membre de la centrale nationale.

Service du travail. — Le congrès approuva la fermeture des camps de travail; il condamna d'autre part le subventionnement accordé aux chemins de fer en vue de l'emploi aux travaux de la voie ferrée des personnes séjournant dans ces camps.

Congés payés. — Le gouvernement fédéral est invité à fournir son approbation à une loi qui assurerait deux semaines de congé payé à toutes les personnes occupées dans l'industrie.

Liberté syndicale. — Le congrès se prononça avec une grande détermination pour la promulgation, dans toutes les provinces, de lois assurant l'exercice du droit d'organisation syndicale.

Syndicats et parti. — Le congrès confirma l'attitude suivie jusqu'à présent: l'action politique directe doit être laissée aux organisations fondées dans des buts politiques. Pour le surplus la centrale continuera de se faire le porte-parole des travailleurs sur le terrain législatif, sans attache directe quelconque avec n'importe quel parti politique.

Economie dirigée. — Le comité exécutif est prié de se prononcer pour la création d'une commission fédérale de la propriété publique; cette commission ferait de temps en temps rapport sur l'extension de la propriété publique. Le congrès réclama notamment des lois contre la surcapitalisation, qui a des effets défavorables pour les consommateurs et les travailleurs.

Questions bancaires et monétaires. — Comme les emprunts n'offrent qu'un moyen insuffisant pour se procurer des fonds en vue de la création de travail, plu-

sieurs résolutions demandent l'extension de la masse des moyens de paiement en fonction des ressources économiques du pays. Afin de le faciliter, la Banque du Canada doit devenir propriété du gouvernement. Adoption fut également faite d'une résolution en faveur de l'étatisation de l'ensemble du système bancaire.

La Fédération syndicale internationale était représentée par son secrétaire général Walter Schevenels.

ETUDE DE LA LOI DES CONVENTIONS COLLECTIVES

On se rappelle que le ministre du Travail a exprimé son opinion d'améliorer la loi concernant les ententes collectives de travail, afin de la rendre plus opérante. Pour cela, naturellement, des amendements ont besoin d'être suggérés. Une commission d'étude est décidément formée par le ministère du Travail provincial pour définir les amendements qui devront être proposés et soumis pour adoption à la prochaine session de la Législature de Québec, en janvier prochain. Ce comité est composé de sept membres dont deux représentants ouvriers et deux représentants des employeurs, ainsi que de trois avocats, un de Québec et deux de Montréal.

M. Pierre Lefèvre représente les ouvriers internationaux et M. Alfred Charpentier représente les syndicats catholiques. M. D. Patterson, de Montréal, et M. A. Deschamps, de Québec, représentent les employeurs. Me Guy Hudon, de Québec, et Mes Antonio Garneau et Roger Brossard, de Montréal, conseillers juridiques.

Le travail de ce comité d'étude consistera à siéger un peu partout dans les principaux centres industriels de la province, afin de connaître les conditions des industries et les difficultés que l'on rencontre dans l'application de la loi des contrats collectifs.

Les principales modifications à y apporter seront celles qui ont trait à la carte de compétence émise à chaque ouvrier qualifié et les sanctions à imposer à ceux qui violent la loi dans son application et que les ouvriers veulent rendre plus sévères.

C'est l'intention du comité de faire comparaître les secrétaires des comités paritaires. Comme ces derniers connaissent particulièrement les défauts de la loi actuelle, puisque c'est eux qui sont chargés de son application, ils seront d'un utile concours pour l'amélioration de la loi. On parle d'appeler les ouvriers et les employeurs à venir témoigner, afin de connaître tous les griefs qui rendent la loi inopérante. Il est grandement question d'inclure dans les amendements proposés les entrepreneurs qui s'occupent ordinairement de travaux de démolition d'immeubles comme faisant partie de l'industrie du bâtiment, pour les fins de la loi.

L'hon. William Tremblay et son sous-ministre, M. Gérard Tremblay, rencontreront ce comité à Montréal, lundi, le 7 décembre, à la salle des délégations, au nouveau Palais de Justice.

EN QUELQUES PHRASES

D'après les chiffres qui seront rendus officiels dans quelques jours, le tourisme aurait rapporté à notre province une somme d'environ \$600,000,000 depuis 1915.

La perspective du vote populaire aux élections municipales implique nécessairement que les imprimés électoraux des candidats à la mairie et à l'échevinage doivent porter l'étiquette de l'union internationale, c'est-à-dire l'étiquette du Conseil des Métiers alliés de l'Imprimerie de Montréal.

Depuis l'existence du comité conjoint des métiers de la construction, ses inspec-



1836

JE SUIS UN CHIEN QUI RONGE LO

EN LE RONGEANT JE PREND MON REPOS
UN TEMS VIENDRA QU'INEST PAS VENU
QU'IL M'ORDREY QU'IL M'ORDREY

LE CHIEN D'OR

Savez-vous que... ?

... l'histoire du Chien d'Or est un conte populaire du vieux Québec... que le gin de Kuyper jouit d'une popularité aussi grande, que par sa saveur réelle de Hollande il a gagné l'appréciation des connaisseurs canadiens depuis plus de cent ans.

Nouveaux et commodes flacons PLATS

40\$ 265
ONCES,

26\$ 190
ONCES,

10 85¢
ONCES,

*Cette Réelle
Saveur de
Hollande*

GIN de Kuyper

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON,
Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695. 177F

teurs firent 3,581 visites, donnèrent 425 avertissements à divers employeurs, pour avoir gardé à leur emploi des ouvriers ne possédant pas la carte de compétence, et 257 actions furent intentées contre ceux qui n'avaient pas répondu à ces mises en demeure.

* * *

Le système capitaliste n'a jamais fonctionné d'une façon rationnelle, on en trouve la preuve dans la crise actuelle, crise commencée il y a plus de vingt ans et qui dure depuis, mais en s'aggravant chaque jour.

* * *

Depuis l'institution d'une convention collective dans la confection pour dames, le comité paritaire de l'industrie a perçu la somme de \$8,000 en arrérages de salaires. La majorité des réclamations se font

par l'intermédiaire des directeurs de l'union.

READING TRADES COUNCIL

It instructed its executive committee to notify the American Federation of Labor executive council that it would ignore the suspension order and carry the case to court.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est donné par les présentes que Ruth Jessica Kimpton Shiells, Montréal, Québec, épouse de Alexander James Shiells, de la dite cité, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, Alexander James Shiells, commis, de la dite cité de Montréal, pour cause d'adultère.

Montréal, le 20 novembre 1936.

Gordon M. Webster,
47-51 Procureur de la requérante.

La coopération indispensable

Une ferme et généreuse coopération entre le comité conjoint et les deux parties adhérant à une entente pour l'extension juridique d'un contrat de travail, telle est la condition essentielle pour le bon fonctionnement de cette loi.

L'employeur consciencieux réalise qu'il va de son intérêt que la loi soit strictement observée et il se fait un devoir de signaler, au comité conjoint, toutes les infractions.

L'ouvrier compétent, d'autre part, doit lui aussi coopérer avec le comité conjoint en se procurant le certificat de compétence, en exigeant les salaires légaux et en renseignant le comité sur les traitements injustes qu'on lui a fait subir.

Mais cette loi destinée à améliorer le sort de l'ouvrier, ne doit pas intéresser seulement l'employeur et l'employé. Chacun doit apporter son appui à l'extension juridique des contrats de travail, puisque la classe ouvrière est en somme le baromètre des affaires du pays, en général. Lorsque l'ouvrier chôme, le reste du pays est dans le marasme, lorsqu'il est prospère, l'activité renaît dans toutes les parties du pays.

Cet article est publié par le

Comité Conjoint des Métiers de la Construction

PLateau 9616

617 édifice New Birks, Montréal

Major Benefits of Recovery Appropriated by Employers

American Federation of Labor Reports that 230 Large Corporations Took 58 Per Cent Increase in Profits During First Half of 1936, But the Work Week Has Been Lengthened Two Hours and Wage Increases Held Down to 5.5 Per Cent.

Business is recovering by leaps and bounds, profits are rapidly approaching the stupendously high level of the years before the depression, stockholders are pocketing increased dividends, but those who own and operate industry are using their economic power to increase the length of the work week and hold the wages of working men and women who make profits and dividends possible down to a disproportionate share of realized prosperity, according to the current Monthly Survey of Business of the American Federation of Labor.

Forty-Hour Week Imposed

"Hours of work have been considerably longer in 1936 than in 1935," the Survey said. "The average work week in industry has been lengthened by two hours, increasing from 38 hours to 40 hours. By this adding to the work time of those already employed instead of taking on new workers, American industry has denied jobs to several hundred thousand unemployed."

Pointing out that "workers' average earnings per hour have shown no significant gain," the Survey stated that since the termination of the NRA unorganized wage earners have had many wage cuts imposed upon them. Although some firms have granted wage increases they have amounted to but slightly more than the cuts. "The result is a rise of only half a cent per hour in average hourly earnings, from 57½ cents to 58 cents."

Profits Boosted, Pay Increases Lag

But with regard to profits there is a different story.

"Profits of the larger corporations are now approaching predepression levels," the Survey declared. "In the first half of 1936, profits of 230 large industrial corporations exceeded 1935 by 58 per cent. Early reports for the third quarter show a 60 per cent increase in earnings over the third quarter of 1935 for 102 companies. The nine months' gain for these companies was 55.5 per cent."

Comparing the profits and dividends taken by the owners of industry with the wages paid the workers, the Survey said:

"Without question, American industry has been in a position to grant substantial wage increases to workers this year. That they have not done so is a matter of serious concern to all citizens, because it means an eventual shortage of buying power. Because industry is now rapidly expanding the shortage is not noticed. It will be felt when a new peak is reached and buying power fails to sustain further production."

Large Dividends Paid

"Instead of wage increases, industry has granted increases to stockholders. Dividend payments of 492 companies have increased 23 per cent this year over last year, rising from an average yearly rate of \$1.13 per share in 1935 to \$1.40 in 1936. The rate in 1933 was 78 cents."

Citing Standard Statistics reports that 125 extra dividends were declared in September, 1936, compared with 56 in September, 1935, the Survey added:

"A number of companies have increased dividends to reduce surplus and thus avoid the tax on corporation surplus. Since surplus can also be reduced by increasing wages, there was no need to favor those who invest money above those who invest labor."

Small Increase in Buying Power

Workers' weekly income has increased more than hourly earnings because hours have been lengthened. By working two hours longer and by receiving half a cent

more per hour, workers have added \$1.11 to their weekly pay, raising the average wage level from \$21.35 to \$22.53. This is 5.5 per cent increase, somewhat more than the increase in cost of living, so that the average weekly wage of 1936 will buy 3.1 per cent more than that of last year.

"Workers' total income has increased more than either weekly wages or hourly earnings because there have been more at work this year than last. In September, 1936, employment exceeded last year by 2,250,000. Total income has risen 11.8 per cent from \$23,751,000,000 in the first eight months of 1935 to \$26,547,000,000 in the same months of 1936. (These figures omit farm labor.)"

Importance of Re-employment

"Accounting for the rise in living costs, this represents a 9.3 per cent gain in workers' buying power, increasing our home market for industry's product by \$3,300,000,000 for the year. These figures show that re-employment is vital to the nation; buying power could have been increased vastly more however if wages had been raised commensurately with industry's capacity to pay, and if hours had not been lengthened."

Inequitable Wealth-Sharing

"Any gain in workers' income is important, but to raise workers' income by sacrificing leisure for those at work and possible jobs for those without work is by no means constructive. It does not represent an equitable sharing of the wealth created by the joint efforts of management and workers. Industry this year has been in a position to raise wages by a substantial amount, but it has increased average hourly wages by less than 1 per cent."

The Survey also expressed the opinion that the three-power gold agreement between the United States, Great Britain and France benefits the workers in all countries because currency stabilization, coupled with lifting of tariff barriers, "tends to release international trade for growth, and growth of international trade means more work for wage earners in all countries." — A. F. of L. News Service.

Téléphone: CRescent 2149

Maison Canadienne-Française

Unionistes — ATTENTION — Union Men



Réparations et pressage de tous genres

2461 Des Carrières

MONTREAL

FROM OUR READERS

BELT TIGHTENING

Ottawa. — The official index of the retail sales of meat shops and groceries during October was 75.5 compared with 75.4 in October, 1935, an increase of one-tenth of one point. Yet during the year retail prices of food stuffs increased. Also, the population increased. A decline in the food consuming standard of the average urban family is indicated — a decline in quantity or quality.

The index of restaurant sales during October was 52.8 compared with 53.3 in October, 1935, also indicating a decline in food consuming standards.

During the first half of this year the food consuming standard was nearly 20% below the first six months of 1933, the trough of the depression.

The profit system is building up the conditions of a new crisis and another depression.

INCOME INCREASE IN CANADA

Ottawa. — Hon. Mr. Ilsley estimates that the income of Canadian people this year will exceed that of 1935 by \$600,000,000. That is a rate of increase of 15% — extraordinary for a capitalist country.

How many wage-earners had a 15% increase in their pay envelopes?

Here are some estimates of the national income made by the Citizen's Research Bureau, Toronto:

1928	\$5,800,000,000
1932	3,181,500,000
1933	2,925,000,000
1934	3,300,000,000

If the national income had increased since 1928 at the rate of \$600 millions a year, it would now be \$10,000,000,000,000, instead of less than 4½ billions.

Figure the cost of preserving a disorderly economic system.

EFFICIENCY OF FREIGHT TRAINS

Ottawa. — Measured by revenue ton miles per man hour, the efficiency of Canadian freight trains in 1935 was about 80% greater than in 1920. Per dollar of wages paid train crews, tons of revenue freight carried one mile in 1935 was 52% greater than in 1920. Total money wages paid train crews in 1935 were not quite one-half the wages paid in 1920.

LOW FOOD STANDARD

Sir: — The Dominion Labor Department's family budget needs overhauling. A while ago it was allowing for food 21 1-3 cents per day per individual member of a worker's family. At the same time, the actual cost of foodstuffs per day per inmate of Ontario's penal institutions were:

Industrial Farm, Burwash 39½ cents,
Ontario Reformatory, Guelph 29½ cents.

In the Burwash penal institution the food consuming standard was 90% higher than the food consuming standard the Labor Department considers good enough for the average member of a worker's family. In one case, the average cost of an individual meal was 13 cents; in the other, 7 cents.

Despite the meagre allowance for food, the official budget for a family of five, on the basis of prices in September, calls for an annual expenditure of \$1,423.87. The average earnings of wage workers in the manufacturing industries were \$785 in 1933 and \$837 in 1934.

C. McKAY, Ottawa.

One begins to get a different slant on "those movie people" since the Screen Actors' Guild came into being. A recent donation of \$5,000 to California union-labor strikers bore the signatures of most of the topnotchers, male and female, of the movie colony. Labor marches on!

OPERATING REVENUES OF RAILWAYS IN CANADA

The freight traffic of Canadian railways for August, measured in ton miles, was only 3 per cent below the record made in August, 1928, and the 1929 traffic which was also slightly above the 1936 traffic was the only other August traffic to exceed it. Gross revenues were exceeded by those of August, 1922 to 1931 inclusive, but they were heavier than for August, 1932 to 1935 inclusive, increasing from \$25,551,857 in 1935 to \$28,636,552. A heavy grain movement, particularly in the western provinces, was an important factor in this increase. Operating expenses were increased from \$23,485,038 in 1935 to \$26,026,483, which does not include \$564,982 charged to the Dominion Government for relief labour on maintenance work. Net operating revenues were higher by \$543,250 and the operating income increased from \$1,037,595 to \$1,614,769. The total pay-roll increased from \$14,829,956 to \$15,477,092 and the number of employees from 129,066 to 134,015. This is also exclusive of 8,812 relief employees.

For January-August, gross revenues increased from \$191,266,478 in 1935 to \$205,424,503 and operating expenses rose from \$172,350,729 to \$186,610,488, but the operating income decreased from \$11,040,420 to \$9,923,654.

Charter for a national union was granted the American Federation of State, County and Municipal Employees last month by the Executive Council of the American Federation of Labor. The union was formerly an affiliate of the American Federation of Government Employees.

ABONNES AU MONDE OUVRIER

Suite des abonnés au journal *Le Monde Ouvrier*, organe des travailleurs:

Université de Montréal; Canadian Celanese, Drummondville; J.-E. Dubreuil, échevin; Alfred Filion, échevin; P. Bertrand, M.P.P.; Albert Roy, Lionel Therrien; R.-B. Lamarche; Jos. Gour; Hector Dubuc; Alberto Brodeur; A. Duquette; J.-E. St-Laurent; Alfred Gauthier; Osias Hébert; J.-A. Charron; Louis Coderre; Montreal Terminal 72; Conseil de District des Charpentiers; Allied Printing Trades Council; J.-H. Brien, échevin; L.-T. Boulard; Victor Boubonnais; J.-E. Beauchamp; W.-L. Best, Ottawa; A. Lussier, comité paritaire; Gonzague Godin; U. Binette; O. Bonnette, St-Hyacinthe; Napoléon Cadieux, Espinola, Ont.; Jos. Chénard, Sherbrooke; Dr J.-A. Côté; P.-Emile Côté, avocat; Euclide Campeau; Conseil des Métiers et du Travail, etc.

to send

MONEY OR MERCHANDISE

to any part of the
world...or to buy

TRAVELLERS' CHEQUES

(the most convenient way
to carry travel funds)

call

CANADIAN PACIFIC EXPRESS COMPANY

Agencies in all
CANADIAN
PACIFIC RAILWAY
STATIONS

Pour vos impressions

Lorsque vous avez besoin de travaux d'imprimerie, appelez

Lancaster 5361

Nous garantissons satisfaction sous tous rapports, main-d'oeuvre et promptitude. Notre atelier est de l'union et travaille 44 heures.

Mercantile Printing

11, rue Saint-Paul Ouest MONTREAL

The Workers Must Stand by Democracy

By BERNARD ROSE.

In a recent editorial I stated that if it suited Hitler's purpose he would enter into an alliance with his fellow-dictator Mussolini — and this notwithstanding that the Italians cannot be classified as "Aryans."

The two dictators profess to believe that they have a mission — saving the world from Bolshevism. They fear that the deluded masses in their respective countries tired of being oppressed may even welcome Communism as a relief from the drab life they are leading, and being forced to a level of subsistence lower than that enjoyed by those in other countries, who receive subsistence from the State.

Dictators love power. They will sacrifice their dearest friends to retain it. They countenance any means to rid themselves of their critics and opponents. A dictator will not respect treaties. He will make and repudiate agreements as it suits his purpose. To him the will of the people and all democratic institutions are anathema. Power to him is the very essence of life.

Hitler, concerned because of the stay in power of the Bolshevik regime, and its influence upon the people he has successfully hypnotized since he secured control is doing his utmost to arouse the fears and indignation of other nations against Russia. To one of his mentality it is difficult to understand why the democratic nations are opposed to dictatorships, be they Fascist, Nazist, or Communist. The Communist is not a lover of what he calls capitalist democracy, but even he appreciates the difference between Hitler and Roosevelt. The latter trusts the people — the former despises and enslaves them.

If war comes — and all the signs portend it, — the people of Italy and Germany have only themselves to blame. Unfortunately other innocent nations will become involved and the slaughter of helpless peoples will be awful.

Hitler will gladly destroy his own people if he thinks that he cannot any longer continue holding them in thrall.

What a pity that a whole people made up of presumably intelligent beings allows itself to be treated as if they were marionnettes.

What has happened in Italy and what is taking place in Germany is a lesson to the nations that still adhere to democratic institutions, whether the head of the Government be a king or president. Regardless of what might be said by frightened politicians or equally timid statesmen the workers in countries with representative institutions must on every occasion denounce dictatorship, be its color what it may.

We know what would have happened to the United Kingdom, the United States and other allied nations if Germany had won. The same thing will happen if reactionary influence is allowed to make headway in democratic countries because of the indifference and apathy on the part of the workers.

What is taking place today in a land that boasts of its culture and glorious history demonstrates to what brutal lengths ambitious military autocrats will go to subdue the people and keep them enslaved to the men and interests who hate democracy and all its works.

I have no hesitation in saying that the people of Italy and Germany are in an even worse position than the negroes of the United States before they were liberated by the Lincoln proclamation.

We must not permit the hydra head of reaction to prominently show itself in Canada.

We need have little fear of Communism or Communists in this country. Its seeds will fall on barren soil notwithstanding the vehemence of its propagandists. In Great Britain Communism has a number of able and earnest disciples, yet its progress has been very slow and its following very small. It was a piece of political wisdom on the part of the present Government to repeal section 98 of the Criminal Code. The arguments in favor of the Dictatorship of the Proletariat can be easily refuted by any enlightened student of economic, social, and political problems.

The danger to Democracy arises when the Communist or Fascist advocate violence to overthrow existing institutions. The political advocate of violence counselling a breach of the peace is properly indicted as a violator of the law. Equally guilty are those who deliberately set out to prevent by force in the name of law and order those who hold opposing views. Those who oppose the regime, even by word of mouth, and without advocating force, are denounced as counter revolutionaries. There can be no liberty where free discussion and meeting are prohibited or discouraged. Contrast the latitude and liberty allowed members of Parliament or the several Legislatures with the situation in Germany and Italy! Who, valuing his right to speak his mind freely, would exchange this privilege for the status of a German or Italian under dictatorship?

It is upon the workers that the duty and responsibility devolves to denounce dictatorship. They are not subject to the same limitations as the heads of Governments in democratic countries.

Not all statesmen are as outspoken in defence of our constitution, rights and liberties as the Prime Minister of the Dominion. His heroic ancestor suffered exile, imprisonment and great privation because of his belief in the right of the people to govern themselves.

Let us adhere to the principles enshrined in our constitution! If we do, we need have no fear of the future. True, we are still seeking a way out for those in economic distress but there is no cause for despair, governed as we are by sincere men who appreciate their responsibilities.

Let me again repeat: the menace to the peace of Europe and the world are the Hitlers and Mussolinis! If they were eliminated, their misguided youthful followers would begin to appreciate the blessings of Democracy as enjoyed in the lands whose institutions and liberties have been denounced by the autocrats who fear the very breath of liberty as it circulates in the free lands of Europe and the Western Hemisphere.

The Local Business Representative

Of all the officers connected with a Labor organization, perhaps the most abused is the local business representative.

He has many complex and troublesome propositions to handle, in addition to the general run of business. In no locality or on any property are all of the contractors friendly toward him, for in the course of his duties he has, perhaps, crossed swords with some of them, and the final result has left a feeling of animosity. This resentment is uncalled for because it was a matter of business and should be settled as such.

In a number of Trades Councils and Local Unions, there are some who do not appreciate his actions, or perhaps have a personal feeling of unkindness. His problems oftentimes require the exercise of decisions which may not meet with the approval of some, and he is assailed as being without good judgment and sometimes more unkind things are thought and said.

The most successful representative is the one who has the confidence and wholehearted support of his men, and the success of his efforts is often reflected by the measure of co-operation he is receiving from the members. His task is one of responsibility and importance. We should, in the spirit of fairness to him and the anticipation of the best results obtainable, give to him our sincere and wholehearted support.

Working under these conditions the results attained will reflect whether or not he is the man for the job. Working under any other condition he is handicapped and the hopes of favorable results are often diminished before he starts.

Let's help him by our co-operation to prove his mettle, and if then he can not or does not measure up to our expectations, we can at the proper time and place take the steps necessary to succeed him by some one who is better qualified to fill the position. — *The Carpenter.*

THE UNION LABEL AND THE MERCHANT

The Union Label ideal, like the co-operative plan, is "to get ahead with one another and not to get ahead of one another." It is to help each other to raise the standards of all citizens to a higher plane. It is the idea of service and not profit. In short, it is economic and social justice gained by organization into Labor Unions and cooperation in buying each other's goods and services.

We believe there is no other way out for business except to cooperate with the standard Labor Unions in America. If they do not recognize organized workers and sell Union-Label merchandise, they will not fall themselves but American Democracy will fail, and then we may expect in place of Labor Unions a substitute in the form of either Fascism or Communism. American Labor is opposed to dictatorships and communistic doctrines. Its members are not radicals. They are typical Americans.

American Labor has proven by its record of fifty years, that it will protect and defend American Institutions. It will uphold our present economic system just as long as it obtains a square deal. Labor cannot obtain a fair share of what it produces without collective bargaining. American Labor will continue to fight for its right to organize for the purpose of enforcing collective bargaining and urging collective buying. These two great weapons — collective bargaining and collective buying — have become the most powerful economic forces in America (which also includes Canada). They will be used to accomplish Labor's aims in tireless effort and in unceasing activity. Members of organized Labor, their friends and sympathizers are becoming Labor Union-minded and Union Label-conscious.

CANADIAN RAILWAYS' REVENUES

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS:

Gross revenues of Canadian lines increased from \$12,003,331 in 1935 to \$13,361,904 and operating expenses from \$11,596,161 to \$12,899,089 which increased the net operating revenue from \$407,169 to \$462,814 and the operating income from \$25,504 to \$283,880. Each of the lines in the United States showed increased revenues, raising the system gross revenue from \$14,196,470 in 1935 to \$15,733,625 and net operating revenues from \$569,672 to \$680,580. Large deductions on the United States lines more than offset the improvement on the Canadian lines and reduced the operating income from \$19,964 to \$15,098.

For January-August, the system gross revenues increased from \$109,199,396 to \$116,491,348 but heavier operating expenses, particularly on the Canadian lines, and heavier operating income debits reduced the system operating income from a debit of \$674,857 in 1935 to a debit of \$2,061,608.

* * *

CANADIAN PACIFIC RAILWAY: With an increase in gross revenues of \$1,136,753, or from \$10,924,153 in August, 1935, to \$12,060,907, and an increase in operating expenses of \$916,781, the net operating revenue increased from \$827,113 to \$1,047,086 and the operating income from \$508,339 to \$634,484. Freight traffic was heavier than in 1935 by 29.8 per cent but passenger traffic declined by 9.8 per cent.

For January-August, gross revenues increased from \$78,393,690 in 1935 to \$85,667,550 and the operating income from \$8,096,540 to \$8,404,584.

DEMANDEZ
LA BIÈRE
POPULAIRE

ASK FOR
THE POPULAR
BEER

MOLSON

Brassée à Montréal
depuis

Brewed in Montreal
since

150 ANS

150 YEARS

WE DO OUR PART—

Members of the Boot & Shoe Workers' Union for 40 Years and to-day Canada's ONLY Men's Shoe Manufacturer belonging to the UNION.



THE SLATER SHOE COMPANY
MONTREAL CANADA

Insist Upon the UNION STAMP!

What We Saw in Scandinavia

By GRACE MacINNIS.

II. — ADULT EDUCATION.

My introductory article spoke of four movements which have made and are making outstanding contributions to Scandinavian development. As the first of these I named the Adult Education movement. First in point of time, it comes also, in our opinion, first in point of importance. Its existence was essential for the growth of the Trades Unions, the Co-operatives and the Socialist movement. It is the bed rock on which each of them has been so firmly built. More than any other single factor it explains the steady, continuous progress of social justice in the Scandinavian countries.

To give the barest account of the adult education activities in these countries would be impossible in the space at my disposal. A brief sketch of the movement in Denmark must suffice. Similar developments characterized Norway and Sweden.

About the middle of last century Denmark was involved in a disastrous war with Germany. She lost considerable prestige and territory. At the same time her misfortunes were aggravated by the fact that the new wheat lands of North America were beginning to ship quantities of grain to Europe, destroying the market of the Danish farmers. Their plight was serious. Something had to be done to save them.

There were those who wanted a war of revenge. Wiser counsels prevailed and it was decided to reorganize Danish agriculture by turning it from grain-growing to dairying. This change meant the adoption of co-operative methods of processing and marketing among the many small, independent farmers. Here was a farm population whose members worked as rugged individualists and thought as rugged individualists. To succeed as co-operators they must learn to think in terms of community effort. The change from grain-growing to dairying involved nothing short of a change in the social outlook of the farmers of Denmark. How was this change to be brought about?

A man of great vision and ability was ready to meet the need. N. F. S. Grundtvig realized that the cultural level of rural Denmark must be raised and he devoted his life to the task. With others he founded Folk High Schools where the sons and daughters of farm people could prepare themselves for the new conditions. Their main studies were the history and literature of their country which were taught in relation to their own lives. A strong current of idealism underlay the teaching. The young people were made to feel that on their shoulders lay the responsibility of carrying forward the old traditions in a new and practical way.

PRACTICAL — that is one of the keynotes of Scandinavian education. The movement came into being to meet a practical problem. And in course of time it succeeded in revitalizing rural Denmark. Agricultural schools were founded to give instruction in the scientific methods for which the Folk High Schools had prepared the people's minds. We visited one such Agricultural School. Founded in 1866, Tune Landboskole is still keeping abreast of the times.

The Folk High Schools had another important characteristic. Their teachers believed in democracy, not only in politics but also in cultural life. They prepared the Danish farmers to lead fuller lives, materially and intellectually. But they did more. They fostered in the farm people a deep faith in the methods of co-operation and democracy. A century of practice in these methods has served to strengthen this faith.

The adult education movement began in rural Denmark. How its influence spread to the cities will form the basis of a future article. That it has spread over the entire country is evident from the difficulty which extremist movements of any sort experience in gaining a foothold in Scandinavia. People have formed the habit of using their heads as well as their hearts.

When I was a child in Winnipeg we knew an old Iclander who had brought some ideas with him to Canada. Whenever anyone wanted to secure some local improvement he would exclaim enthusiastically: "Let us start a leetle magazine!" "Leetle magazines" and other educational organs have done much for Scandinavia.

Employees of Industrial and Business Establishments

Factories, Shops, Mines, Mills, Stores, Offices and Other Places of Business

The United States Government will, in the near future, set up a Social Security account for you, if you are eligible. To understand your obligations, rights, and benefits you should read the following general explanation.

There is now a law in this country which will give about 26 million working people something to live on when they are old and have stopped working. This law, which gives other benefits, too, was passed last year by Congress and is called the Social Security Act.

Under this law the United States Government will send checks every month to retired workers, both men and women, after they have passed their 65th birthday and have met a few simple requirements of the law.

What This Means to You.

This means that if you work in some factory, shop, mine, mill, store, office, or almost any other kind of business or industry, you will be earning benefits that will come to you later on. From the time you are 65 years old, or more, and stop working, you will get a Government check every month of your life, if you have worked some time one day or more in each of any 5 years after 1936, and have earned during that time a total of \$2,000 or more.

The checks will come to you as a right. You will get them regardless of the amount of property or income you may have. They are what the law calls "Old-Age Benefits" under the Social Security Act. If you prefer to keep on working after you are 65, the monthly checks from the

Government will begin coming to you whenever you decide to retire.

The Amount of Your Checks.

How much you will get when you are 65 years old will depend entirely on how much you earn in wages from our industrial or business employment between January 1, 1937, and your 65th birthday. A man or woman who gets good wages and has a steady job most of his or her life can get as much as \$85 a month for life after age 65. The least you can get in monthly benefits, if you come under the law at all, is \$10 a month.

If You Are Now Young.

Suppose you are making \$25 a week and are young enough now to go on working for 40 years. If you make an average of \$25 a week for 52 weeks in each year, your check when you are 65 years old will be \$53 a month for the rest of your life. If you make \$50 a week, you will get \$74.50 a month for the rest of your life after age 65.

If You Are Now Middle-Aged.

But suppose you are about 55 years old now and have 10 years to work before you are 65. Suppose you make only \$15 a week on the average. When you stop work at age 65 you will get a check for \$19 each month for the rest of your life. If you make \$25 a week for 10 years, you will get a little over \$23 a month from the Government as long as you live after your 65th birthday.

If You Should Die Before Age 65.

If you should die before you begin to get your monthly checks, your family will

William Green on Thirty Hour Week

The address of William Green, president of the American Federation of Labor, at the opening session of the Federation convention at Tampa, Florida, touched on many issues vital to labor but when it came to need of a thirty-hour week for workers he spit on his hands and delivered sled-hammer blows:

"If it is impossible for us to accord to working men and women an opportunity to work and earn a decent living under the long work day and long work hour plan that has been in effect for so many years, then what does common judgment and common sense dictate?"

"I maintain that every man and woman in America able and willing to work, eager and anxious to work, is entitled under our present form of government to an opportunity to earn for himself or herself a decent living.

"I say to you that we are not measuring up to our responsibility nor are we discharging our duties in a full measure until we develop an economic order that will, in operation, accord to every man and woman willing and able to work an opportunity to do so.

"Then if there is not work enough for men and women under the old work day and work hour program, we must make the adjustment.

"I am more convinced than ever that the day is here when we should not hesitate longer, we should not halt in our decisions nor in the application of a remedy.

"The day is here when labor presses and demands that industry immediately put into effect the six-hour day and the five-day week without any reduction in earning power."

William Green has been re-elected for the thirteenth term and the next A. F. of L. convention will be held at Dnvr, Colorado, in 1937.

get a payment in cash, amounting to 3½ cents on every dollar of wages you have earned after 1936. If, for example, you should die at age 64, and if you had earned \$25 a week for 10 years before that time, your family would receive \$455. On the other hand, if you have not worked enough to get the regular monthly checks by the time you are 65, you will get a lump sum, or if you should die your family or estate would get a lump sum. The amount of this, too, will be 3½ cents on every dollar of wages you earn after 1936.

Taxes.

The same law that provides these old-age benefits for you and other workers, sets up certain new taxes to be paid to the United States Government. These taxes are collected by the Bureau of Internal Revenue of the United States Treasury Department, and inquiries concerning them should be addressed to that bureau. The law also creates an "Old-Age Reserve Account" in the United States Treasury, and Congress is authorized to put into this reserve account each year enough money to provide for the monthly payments you and other workers are to receive when you are 65.

Your Part of the Tax.

The taxes called for in this law will be paid both by your employer and by you. For the next 3 years you will pay maybe 15 cents a week, maybe 25 cents a week, maybe 30 cents or more, according to what you earn. That is to say, during the next 3 years, beginning January 1, 1937, you will pay 1 cent for every dollar you earn, and at the same time your employer will pay 1 cent for every dollar you earn, up to \$3,000 a year. Twenty-six million other workers and their employers will be paying at the same time.

After the first 3 years — that is to say, beginning in 1940 — you will pay, and your employer will pay, 1½ cents for each dollar you earn, up to \$3,000 a year. This will be the tax for 3 years, and then, beginning in 1943, you will pay 2 cents, and so will your employer, for every dollar you earn for the next 3 years. After that, you and your employer will each pay half a cent more for 3 years, and finally, beginning in 1949, twelve years from now, you and your employer will each pay 3 cents on each dollar you earn, up to \$3,000 a year. That is the most you will ever pay.

Your Employer's Part of the Tax.

The Government will collect both of these taxes from your employer. Your part of the tax will be taken out of your pay. The Government will collect from your

employer an equal amount out of his own funds.

This will go on just the same if you go to work for another employer, so long as you work in a factory, shop, mine, mill, office, store, or other such place of business. (Wages earned in employment as farm workers, domestic workers in private homes, Government workers, and on a few other kinds of jobs are not subject to this tax.)

Old-Age Reserve Account.

Meanwhile, the Old-Age Reserve fund in the United States Treasury is drawing interest, and the Government guarantees it will never earn less than 3 per cent. This means that 3 cents will be added to every dollar in the fund each year.

Maybe your employer has an old-age pension plan for his employees. If so, the Government's old-age benefit plan will not have to interfere with that. The employer can fit his plan into the Government plan.

What you get from the Government plan will always be more than you have paid in taxes and usually more than you can get for yourself by putting away the same amount of money each week in some other way.

Note. — "Wages" and "employment" wherever used in the foregoing mean wages and employment as defined in the Social Security Act.

FOOD SHORTAGE IN GERMANY

Germany was warned recently to prepare for food shortages during the coming Winter. Agriculture Minister Darre, saying that the Germans would have to get along "with less meat and fewer eggs," declared:

"The government, therefore, expects of the German housewife that she will accept with understanding an occasional lack of certain foodstuffs and by tactful substitution have recourse to other foodstuffs that we possess in abundance."

The Nazi government has refused to import foodstuffs, preferring to import enough war materials which will be useful in building up the Nazi war machine.

NOTICE OF APPLICATION FOR DIVORCE

Notice is hereby given that Ruth Jessica Kimpton Shiells, Montreal, Quebec, wife of Alexander James Shiells, of the said City, will apply to the Parliament of Canada, at the next Session thereof, for a Bill of Divorce from her husband, Alexander James Shiells, Salesman, of Montreal aforesaid, on the grounds of adultery.

Montreal, November 20th, 1936.

Gordon M. Webster,
Solicitor for Petitioner.

47-51

The Labor World

If you are not already a regular subscriber to *The Labor World*, clip this coupon now, sign your name and address, pin a one dollar bill, and mail to *The Labor World*, 11 St. Paul Street West, Montreal, and get this bright and interesting sheet for a full year.

Please send me *The Labor World* for one year.

NAME

ADDRESS

Traymore Restaurants and Catering Ltd.

Owning and operating in Montreal
A CHAIN OF RESTAURANTS
Famous for Quality Cuisine and Service
AT POPULAR PRICES

We Cordially invite you to sample Traymore Hospitality
Your appetite can indulge its individual whims
from the constantly varied menus at all of the

TRAYMORE RESTAURANTS

Note carefully the Locations of our Montreal Restaurants

TRAYMORE "ROUND ROOM" RESTAURANT	Cor. Peel & St. Catherine Drummond Bldg.
TRAYMORE RESTAURANT No. 2	Cor. Bleury & St. Catherine
COMMODORE RESTAURANT	1430 St. Catherine St. W.
HARMONY RESTAURANT	Dominion Sq. Building, Cor. Peel & St. Catherine
SALANN RESTAURANT	Dominion Sq. Building, Cor. Peel & St. Catherine

KRAUSMANN'S LORRAINE GRILL
Luncheon - Dinner - Supper
Floor Show - Dancing - No Cover Charge
1197 Phillips Sq.
Just a step from Eaton's or Morgan's

KRAUSMANN'S LORRAINE TAVERN
Smartest Tavern in Montreal
Luncheon a Specialty
1197 Phillips Sq.

HEAD OFFICE:
Dominion
Sq.
Building

Catering
a
Specialty
MA. 6695

Amendement à la Loi concernant les ententes collectives de travail

Pour l'information de nos lecteurs, particulièrement les ouvriers intéressés à la Loi concernant les ententes collectives de travail, nous publions ce qui suit, afin de les tenir au courant des modifications apportées à cette loi.

BILL 36

"Loi modifiant la Loi relative à l'extension des conventions des conventions collectives de travail"

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. — L'article 7 de la Loi relative à l'extension des conventions collectives de travail (24 George V, chapitre 56), tel que modifié par la loi 25-26 George V, chapitre 64, section 5, est de nouveau modifié en remplaçant la clause (b) dans les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième lignes du deuxième alinéa du paragraphe 1, par la suivante:

"(b) nonobstant toute loi à ce contraire, d'exercer, pour le bénéfice de chacun des salariés, toutes les actions qui naissent en leur faveur d'une convention collective rendue obligatoire, sans avoir à justifier d'une cession de créance de l'intéressé; plusieurs réclamations contre le même employeur pour le bénéfice de ses employés peuvent être exercées par le comité conjoint dans une même action dont le montant détermine la juridiction du tribunal qui doit l'entendre et dont les frais seront ceux d'une action personnelle pour le montant réclamé. Plusieurs salariés peuvent aussi se joindre dans une même action contre le même employeur, aux mêmes conditions. Dans toute action civile intentée par le comité conjoint lui-même en vertu de la présente clause (b), le comité doit être considéré, pour les fins de la preuve, comme une tierce personne et non comme le subrogé ou l'ayant-droit d'aucun employé."

2. — L'article 14a de ladite loi, tel qu'édicte par la loi 25-26 George V, chapitre 64, section 9, est modifié en remplaçant les mots: "autre que le tarif des salaires", dans la troisième ligne du paragraphe 2, par les mots: "y compris le tarif des salaires".

3. — L'article 14b de ladite loi, tel qu'édicte par la loi 25-26 George V, chapitre 64, section 9, est modifié:

- En retranchant le mot: "deux", dans la première ligne;
- En ajoutant, après le paragraphe b, les suivants:

"c. — Sous réserve des dispositions du paragraphe précédent, une convention collective rendue obligatoire dans l'industrie du bâtiment ou pour les métiers du bâtiment en vertu de la présente loi, lie non seulement les employeurs et les ouvriers appartenant à l'industrie du bâtiment, mais, de même façon, toute personne, association ou corporation qui emploie de façon accidentelle ou permanente des ouvriers en bâtiment; la convention devra énumérer les cas d'exception où elle ne s'applique pas. Le ministre du travail pourra toujours recommander que la convention collective n'affecte pas le travail familial;

"d. — Pour les fins de la présente loi, les entrepreneurs s'occupant ordinairement de travaux de démolition d'immeuble, font partie de l'industrie du bâtiment et sont assujettis aux dispositions de la convention collective."

4. — La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

N. B. — Ce bill No 36 a été sanctionné le 12 novembre 1936 et publié dans la Gazette Officielle du 14 novembre 1936.

Les travailleurs doivent demander l'étiquette de l'union.
Les travailleurs doivent se joindre à l'union de leur métier.

LE MONDE OUVRIER

The Labor World

Rédigé en collaboration

Le porte-parole des ouvriers organisés de la province de Québec

The Bilingual Mouthpiece of the Province of Quebec Organized Workers



Member of the International Labor Press
Membre de la Presse internationale
Ouvrière d'Amérique

BEN. DROLET

Gérant de la circulation
Circulation Manager

Tél. Lancaster 3858

Salon de Fleurs St-Denis

1590, RUE SAINT-DENIS, (Edifice du Théâtre St-Denis)

Spécialités:

Bouquets de Noces, Tributs Floraux
Escompte de 10% aux lecteurs du "Monde Ouvrier"

Mme J. Z. PILON. Rés. HARBOUR 7901

PLATEAU 0762

AVENUE TAVERN

100% ORGANIZED

Light and Dark Ales and Lagers
Special Parlor for Ladies

1445 Bleury Street, MONTREAL
Opposite Imperial Theatre

The Canadian Converters Company, Limited

470 LAGAUCHETIERE ST. WEST

MONTREAL



DOMINION TEXTILE CO.
LIMITED

DOMINION BRIDGE CO.

Limited

Head Office and Works at
LACHINE, P. Q.

Branch Works:

Amherst Ottawa Toronto
Winnipeg Calgary Vancouver

A lesson from the depression—Be a Civil Servant—Postman, Customs Examiner, Clerk, Stenographer, etc. Free Booklet "How to get a Government Job." M.C.C. Civil Service School, Toronto (10)

EVALUATION DE L'INCAPACITE

Le mois dernier se sont réunis à Genève un certain nombre d'experts invités par le Bureau international du Travail pour examiner les problèmes relatifs à l'évaluation de l'incapacité permanente de gain dans l'assurance-accidents du travail et dans l'assurance-invalidité.

Cette question très importante intéresse des millions d'accidentés du travail et d'invalides, et les législations et réglementations nationales dans ce domaine sont en constante évolution.

Afin de confronter les expériences nationales, le Bureau international du Travail a fait appel au concours d'experts possédant les diverses compétences techniques, administratives et médicales nécessaires: hauts fonctionnaires des services gouvernementaux, administrateurs des institutions d'assurance-accidents et d'assurance-invalidité, médecins spécialistes des questions d'évaluation de l'incapacité.

Le Comité a élu comme président M. le docteur Dyboski, directeur du Département des assurances sociales au Ministère de l'Assistance sociale de Pologne.



Our Leading Amusement Places

Dans nos Théâtres

PALACE

MAE WEST

in
"Go West Young Man"
Warren William, Randolph Scott

Added Attraction

"ROSE BOWL"

CAPITOL

Edna Ferber's Greatest Story

"COME AND GET IT!"

with EDWARD ARNOLD
JOEL MC CREA

DORIS NOLAN in
The MAN I MARRY

PRINCESS THEATRE

HELD OVER FOR A 2nd WEEK!

Meet the Gayest Lady Who Ever Went to Town

'Theodora Goes Wild'

with Irene DUNNE, Melvyn DOUGLAS

Added Attraction

"YOU MAY BE NEXT"

Daily 10-1, Sunday 1-2, 25¢

Faites vos achats de
MERCERIES et VETEMENTS

FASHION-CRAFT

chez LECHASSEUR, Limitée

974 ouest, rue Sainte-Catherine
281 est, rue Sainte-Catherine
375 ouest, rue Saint-Jacques

J. SYLVIO MATHIEU

SERVICE DE TOILETTE

Tabliers, Jaquettes, Gilets, Nappes, Napkins, Serviettes de barioliers, etc., et tout autre article à l'usage de la toilette.

LINGE DE FAMILLE A LA LIVRE

Buanderie: 1871, rue CARTIER
Tél.: AMherst 8566

Résidence: 3851, rue Dandurant
Tél.: CLairval 2230

The Windsor Hotel

ON DOMINION SQUARE
MONTREAL

J. ALDERIC RAYMOND

Vice-Président

Wires and Cables—Telephone Apparatus—Fire Alarm and Police Signalling Systems — Radio Transmitting and Receiving Equipment.

Made in Canada by

Northern Electric

Plant and General Offices

MONTREAL, P. Q.

All Imperial products are manufactured in Canada by Canadian Workmen, at our six modern Refineries one of which is located at Montreal East.

IMPERIAL OIL LIMITED